CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E215237** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE 12/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2025

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE TOULOUSE

Siret : 992 309 179 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64622061

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 64622061

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/11/2025

Raison sociale : OCCITANIA PLOMBERIE CHAUFFAGE

16 RUE DES JARDINS DU CANAL
31150 LESPINASSE

Téléphone : 06 19 95 72 44 **Fax :**

Portable : 06 19 95 72 44

Responsabilité légale :
PELISSIER MATHIEU GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact.occitania.plomberie@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 252 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	10/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		10/12/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/06/2026 14:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E215237** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE **12/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2025
Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE TOULOUSE

Siret : **992 309 179 00016**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64622061

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 64622061

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/11/2025

Raison sociale : **OCCITANIA PLOMBERIE CHAUFFAGE**

16 RUE DES JARDINS DU CANAL
31150 LESPINASSE

Téléphone : 06 19 95 72 44 **Fax :**
Portable : 06 19 95 72 44

Site Internet :
E-mail : contact.occitania.plomberie@gmail.com

Responsabilité légale :
PELISSIER MATHIEU GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/10/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/10/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/10/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.